



Cher(e)s habitant(e)s,

Malgré un contexte national difficile et une fin d'année morose, beaucoup d'entre nous attendent avec impatience les fêtes de fin d'année pour pouvoir se reposer, se retrouver en famille ou tout simplement pouvoir apprécier et partager les vraies valeurs de la vie.

Pour Fabras, l'année 2018 aura été une année importante pour l'aboutissement de plusieurs gros dossiers concernant directement ou indirectement notre commune : ouverture du boudrome intercommunal, réalisation d'un cheminement piétons, lancement du projet de bistrot de pays, réfection de l'isolation de la salle polyvalente....

Malgré des contraintes budgétaires et administratives de plus en plus importantes et lourdes pour nos petites communes, nous gardons le cap et adaptons chaque jour notre organisation à cette évolution, car nous pensons comme vous, que la commune reste la cellule de base de notre démocratie, l'échelon de proximité indispensable à notre quotidien.

Je renouvelle comme chaque année mes remerciements à toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de notre village, dans les associations, dans sa mise en valeur et son fleurissement et qui contribuent à faire de Fabras un village agréable, un village où les habitants se parlent, se connaissent et se respectent.

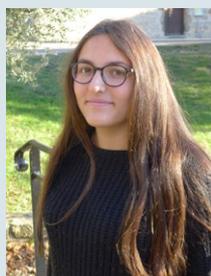
Comme chaque début d'année, j'aurai le plaisir de vous rencontrer lors de la présentation des vœux du maire aux habitant(e)s le

Dimanche 13 janvier 2019 à 11h30 à la salle polyvalente

En attendant cette rencontre conviviale et en espérant vous y voir nombreux, je vous adresse à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année 2019 qui arrive, pour vous et vos proches.

Bien Amicalement et à vos côtés pour que Fabras reste un village où il fait bon vivre,

Le Maire
Cédric D'IMPERIO



Au Sommaire :

Zoom sur...	p. 2
Ouverture d'un Bistrot de Pays	p. 5
Bien vivre ensemble	p. 6
Comptes-rendus des Conseils municipaux	p. 8
Compte administratif 2017 Budget primitif 2018	p. 11
Château du Pin	p. 12
Vers un PLU intercommunal	p. 14
Le Coin des associations	p. 16
Le Coin du CCAS	p. 18
Le Carnet	p. 19
Infos pratiques	p. 20

"Le Petit Fabrassou" Journal d'informations municipales de Fabras

Directeur de publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction :
Serge RADENAC
Cédric D'IMPERIO

Direction artistique et photos :
Alain LONGUET

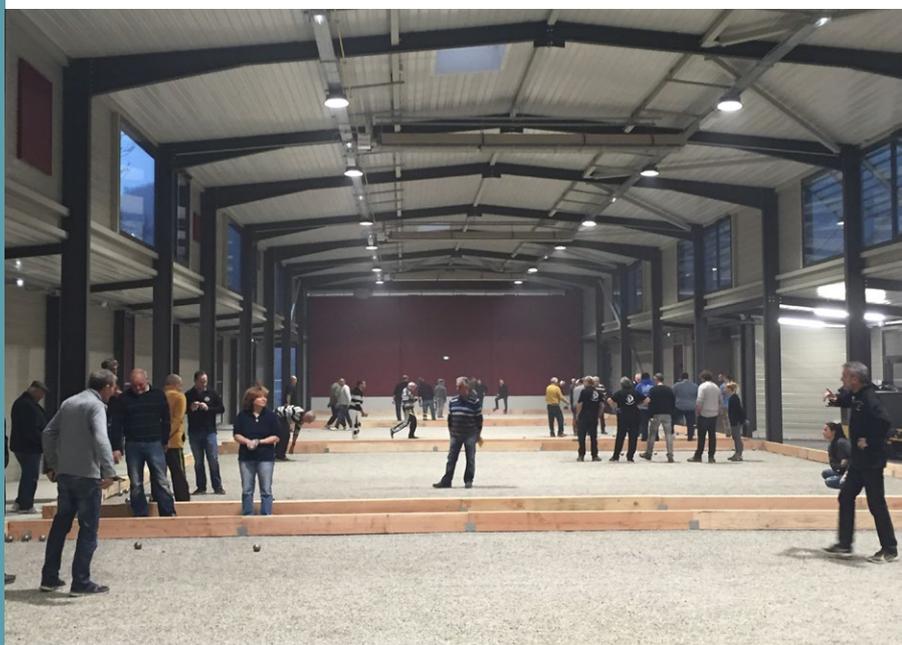
Secrétaire et régie publicitaire :
Nadine CROZE

Impression : ABP (07200) • Imprim'Vert

ZOOM SUR...

C'est parti pour le boulodrome !

Depuis fin novembre, ça y est, le nouveau boulodrome communautaire Ardèche des Sources et Volcans est ouvert. Après pratiquement un an de travaux, les 16 jeux couverts pour la pratique de la pétanque sont à disposition des utilisateurs et ont remplacé l'horrible poulailler amianté qui gâchait le paysage depuis plus de 40 ans..... Cet équipement structurant, réalisé par notre communauté de communes, est maintenant géré par une nouvelle association, regroupant tous les clubs de pétanque du secteur, représentant un peu plus de 300 joyeux pétanqueurs. Une école de pétanque agréée par la



Fédération française de pétanque et jeux provençal, accueille les jeunes tous les samedis matin. L'accès au boulodrome est gratuit pour les personnes ayant déjà une licence de pétanque dans un des 5 clubs concernés et participant financièrement à la nouvelle association de gestion (Jaujac, Lalevade, Meyras, Burzet et Mayres), payant à 4 euros pour une demi-journée ou 40 euros pour une carte de membre pour les non-licenciés, carte permettant un accès illimité aux habitants de notre communauté de communes (6 euros à la demi-journée ou 80 euros pour une carte d'adhérent pour les personnes hors du territoire de la communauté de communes). Le boulodrome est ouvert du mardi au dimanche inclus de 14 h à 19 h jusqu'au 31 mai. Ensuite, il rouvrira ses portes à partir du 1^{er} octobre 2019. Enfin, des jeux extérieurs sont en cours de réalisation pour permettre l'organisation de concours de niveau régional, voir national. L'inauguration de cette belle réalisation communautaire aura lieu au printemps 2019, une fois tous les extérieurs aménagés et les derniers travaux terminés.

Nouveau cheminement piétons sur le quartier des plots/Echelette

Depuis cet été, le nouveau cheminement piéton le long de la route départemental N°5 (quartier des plots) est opérationnel pour permettre aux nombreux habitants des quartiers de l'Echelette et des Plots et aux touristes du camping Bonneval, de rejoindre en toute sécurité le centre et les commerces de Jaujac. Pratiquement un kilomètre d'aménagement rendu possible grâce aux propriétaires riverains qui ont tous accepté de céder gratuitement à la commune les emprises foncières de terrain nécessaires à la mise en place de cette voie douce.

Un grand merci donc aux 5 familles, Bertrand, Maze, Mafioly, Giraud et Perracino pour ce geste fort en faveur de leur commune et pour leur sens appuyé de l'intérêt général. Le montant total des travaux d'aménagement, y compris création de la jolie petite passerelle en bois par nos employés communaux, s'élève à 80 000 euros avec 50 % de subventions du Conseil Départemental de l'Ardèche (soit 40 000 euros) et 30 % de l'Etat (Préfecture de l'Ardèche, soit 24 000 euros). En 2019, vu le succès et la satisfaction des utilisateurs, il est prévu de continuer ce cheminement du côté du boulo-drome jusqu'au croisement avec la route communale de La Grange (permettant ensuite de rejoindre le village de Fabras par le chemin de randonnée pédestre) et de l'autre côté, du quartier des plots jusqu'en limite de commune avec Jaujac.

Commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918

En cette année du centenaire des commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918, la lecture officielle par le Maire du discours devant le monument aux morts pour la France a été avancée à 10 h pour permettre ensuite une cérémonie intercommunale à 11 h sur la place de Jaujac, en présence des anciens combattants, des élus et des habitants du secteur des vallées du Lignon et du Salyndre. Pour ce moment important de reconnaissance de la Nation, les enfants de l'école de Jaujac ont effectué des lectures de courriers et de témoignages poignants issus de cette première guerre mondiale, écrits par des soldats et blessés à leurs proches il y a plus de 100 ans... Honneur et respect à ne jamais oublier.



Travaux de la salle polyvalente

Après les travaux importants d'isolation effectués sur la toiture de la salle polyvalente en début d'année et comme indiqué précédemment, des panneaux photovoltaïques permettant la production locale d'électricité propre seront installés en début d'année 2019.

Un agrandissement de quelques m² a également été réalisé pour permettre de disposer de plus de placards et rangements pour le matériel de la salle. Enfin et pour terminer, nous procéderons d'ici quelques mois à un changement total du mode de chauffage au gaz après 15 ans de bons et loyaux services par la mise en place d'un système de type pompe à chaleur réversible permettant d'obtenir du chauffage en hiver et la climatisation en été pour le plus grand confort des utilisateurs. Une fois ces travaux terminés, la salle sera repeinte à l'intérieur dans des tons plus modernes.

Tarifs de location de la salle polyvalente à partir du 1^{er} janvier 2019 :

Tarifs particuliers	Cautions		Tarif location Grande salle		Tarif location Petite salle
	Salle	Ménage	1 jour 8h/20h	2 jours	
Résidents commune Et associations extérieures	1000 €	100 €	250 €	420 €	130 €
Extérieur	1000 €	100 €	350 €	540 €	170 €

Rappel tarifs aux associations :

- Associations (siège sur la commune) : gratuit ou 80 € si manifestation à but lucratif
- Associations intercommunales concernant Fabras (amicales laïques des écoles, anciens combattants...) : 100 €
- Associations extérieures à la commune : même tarifs que les résidents de Fabras

Pauline Neyrand : une championne fabrassoune !

Depuis plusieurs années, Pauline, 14 ans, habitante du quartier de la Chareyre, s'entraîne dur pour sa passion du tir de précision et enchaîne les titres : championne départementale et régionale pour les 4 dernières saisons (depuis 2014), 6^{ème} aux championnats de France à Lorient en 2017 et retenue dernièrement pour les sélections nationales pour intégrer l'équipe de France. Faute de club de tir dans le sud Ardèche, Pauline fait partie du club de tir d'Annonay où elle va régulièrement pour s'entraîner. Actuellement élève de 3^{ème} au collège de Montpezat, Pauline est promise à un très bel avenir sportif au plus haut niveau ! Toutes nos félicitations et nos encouragements à Pauline et à sa famille.

Pauline a effectué son stage d'observation de 3^{ème} de 3 jours à la mairie de Fabras. Elle a très bien su s'intégrer à notre petite équipe.

Des chefs pour des enfants : grand dîner caritatif le 22 mars 2018 à Fabras

L'association « des chefs pour des enfants » va organiser un grand dîner caritatif au profit des enfants de l'IME de Lalevade (adapei07), le vendredi 22 mars 2019 à partir de 19h dans notre salle polyvalente. Le but est de développer et valoriser le terroir de l'Ardèche par les métiers de la restauration au profit d'enfants malades. Ce dîner sera préparé et servi à Fabras grâce à la participation des chefs de l'Apétille (Asperjoc), l'Aubépine (Aubenas), l'Auberge de Montpezat, les Coloquintes (Aubenas), Guillaume CERDINI (Vals-les-Bains) et le Fournil de la Minouterie (Rocles). Renseignements et réservations sur :



Des Chefs Pour Des Enfants
organise un :

Dîner Caritatif

au profit de l'IME
de Lalevade d'Ardèche

Développer et valoriser
le terroir de l'Ardèche
par les métiers de la
restauration au profit
d'enfants malades

22 mars 2019

Salle des Fêtes
de Fabras

www.deschefs pour des enfants.org (nombre de places limité alors n'attendez pas qu'il soit trop tard pour vous inscrire...).

Les Stores du Vivarais

CHALENCON C. - MARCON R.

Avenue de la Gare
(en face Lidl, à côté déchetterie)
07200 Labégude
Tél. 06 78 83 33 51 - Tél. 04 75 87 27 79

AGENCE IMMOBILIÈRE

Pierre François 07

www.ardechimmo.com
6, route du Puy • 07380 LALEVADE-D'ARDECHE
Tél. 04 75 38 65 49 ou 06 78 62 64 85
E-mail : ardechimmo07@orange.fr

Collecte - Trie - Valorise

www.plancher-recyclage.com

Z.I. Sud - 07170 Lavilledieu
04 75 94 31 75

PÉPINIÈRES PLANCHER

EURL

VENTE DE VÉGÉTAUX
CRÉATION ET ENTRETIEN
PARCS ET JARDINS

07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
jerome.plancher@wanadoo.fr

Intermarché

SUPER

LAVERIE LALEVADE Tél. 04 75 38 09 30

Location
de véhicules

Ouvert de 8h30 à 19h30 Tous les jours sauf le dimanche



2019 : ouverture d'un Bistrot de pays à Fabras !

Depuis plusieurs années maintenant, l'équipe municipale a travaillé sur ce projet ambitieux et alléchant concernant la possibilité de créer sur Fabras, un restaurant de type « Bistrot de pays », c'est-à-dire un restaurant favorisant un approvisionnement des produits locaux, favorisant les circuits-courts et proposant des plats et assiettes ardéchoises dans le cadre du label « Goutez l'Ardèche » et dans le respect de la charte nationale des Bistrots de pays. La persévérance a payé puisque 2018 a vu la concrétisation de ce projet pour notre commune avec l'obtention du permis de construire, le bouclage financier de l'opération et le choix des futurs exploitants pour une ouverture prévue le 1^{er} mai 2019 !

Ce projet, d'un montant total de 420 000 euros HT (travaux, horaires et divers) bénéficie d'un soutien important des partenaires financiers de la commune (Etat, Région, Département et Communauté de communes) à hauteur d'un peu plus de 50 % de subventions... Il sera réalisé en ossature/structure bois dans le cadre de la filière bois Ardèche, adossé au boulodrome récemment construit, à proximité immédiate du belvédère. Une large terrasse permettra d'avoir une superbe vue sur les coulées basaltiques et la montagne de Sainte-Marguerite.

Après un appel à candidature en septembre dernier et une sélection pour un entretien des meilleurs dossiers, c'est finalement un jeune couple de Fabras, Charlotte Anulliero et Jérémie Bauwens, qui a été sélectionné pour ouvrir ce nouveau restaurant. Armés d'une expérience en la matière d'une dizaine d'années en France et à l'étranger, nos jeunes restaurateurs préparent actuellement leur investissement dans la cuisine et dans la décoration

de la salle. Deux emplois à l'année vont ainsi être créés dès l'ouverture du restaurant où vous pourrez également acheter des produits locaux du secteur.

Enfin, une salle annexe a été prévue pour permettre aux restaurateurs de recevoir des groupes (associations, repas de famille...) ou de répondre à la demande des pétanqueurs pour leur concours !

Alors n'oubliez pas de venir dès le 1^{er} mai rendre une petite visite gustative à Charlotte et Jérémie qui seront heureux de vous accueillir dans ce nouveau lieu voué à un avenir prometteur.



Nous souhaitons bien sûr une pleine réussite et un grand succès à cette nouvelle adresse et à ses très sympathiques gérants.

Bien vivre ensemble : Rappel des bonnes pratiques

Pour maintenir une qualité de vie dans un environnement convivial, il faut un effort de chacun. Rappelons quelques règles essentielles :

LE STATIONNEMENT DES VEHICULES

Merci d'éviter de stationner en dehors des emplacements prévus notamment lorsqu'ils sont matérialisés. Il est également demandé aux propriétaires de véhicules de loisirs d'éviter les stationnements prolongés dit stationnement « ventouse »...

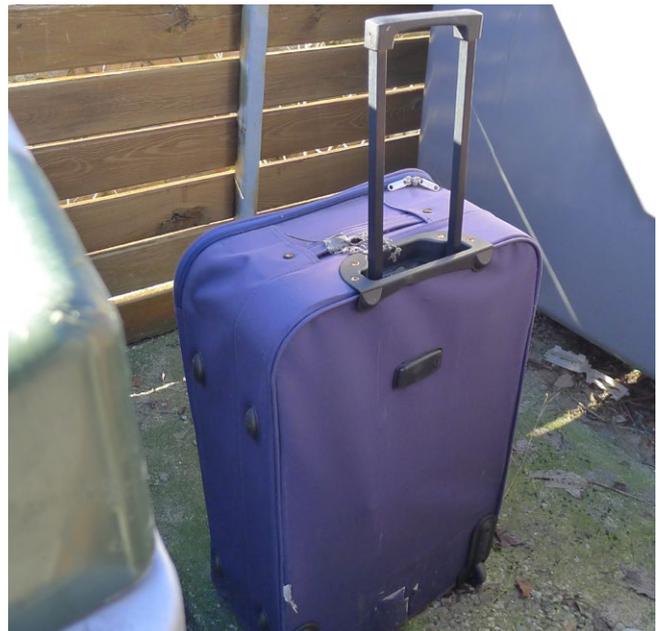
L'EAU une ressource à conserver, à protéger ! Appel à la responsabilité de tous pour renforcer la lutte contre les pollutions sur notre commune et veiller à économiser l'eau chaque fois que c'est possible.

LE CAMPING SAUVAGE est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune.

LES NUISANCES SONORES, chacun doit respecter la tranquillité d'autrui et toutes les nuisances sonores excessives doivent être évitées.

L'usage des engins de chantier, de construction ou autres (pelles mécaniques, tracto-pelles...) est interdit sur la commune les dimanches et jours fériés.

DEPOTS SAUVAGES : Il est formellement interdit de déposer sur les voies publiques ou privées ouvertes au public des débris, papiers, cartons, résidus, matériaux, gravats, déchets verts, matières ou déchets quelconques.



SERVICES TECHNIQUES aux entreprises et collectivités

- Electricité des bâtiments
- Systèmes de sécurité
- Eclairage public et sportif
- Réseaux aériens et souterrains
- Mise en valeur par la lumière
- Energie

www.spie.com

Valence 04 75 48 50 44 • Romans 04 75 70 22 03 • Montélimar 04 75 00 89 10



Yann Baracand
agent général d'assurance

Professionnels et Particuliers

Auto - Habitation - Santé - Placements - Retraite - Devis gratuit

Aubenas (07200) : 38 Bd St Didier E-mail : aubenas@agence.generali.fr
tél. 04 75 35 54 04 www.generali-aubenas.fr

N° ORIAS : 07 020 425 consultable sur www.orias.fr

abp IMPRIMERIE NUMERIQUE

IMPRIMERIE NUMERIQUE

PETIT & GRAND FORMAT

brochures, flyers, affiches, expos photo, faire-parts, étiquettes, stickers, enseignes, panneaux...

380-2 route de la Cave Coopérative - 07200 St Etienne de Fontbellon
Tél. : 04 75 93 59 06 - impression@imprimerie-aubenas.com - www.imprimerie-aubenas.com

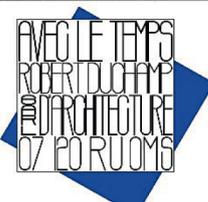


AVEC LE TEMPS s.a.r.l. d'architecture

Robert DUCHAMP architecte d.p.l.g.

41, rue Nationale 07120 RUOMS
TEL : 04.75.93.90.96

duchamp.2019@orange.fr



Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le code pénal, en vertu des articles R 632-1, R 633-6, R635-8 et R 644-2, allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} classe selon la nature de la contravention (jusqu'à 1 500 euros d'amende). D'autre part, la responsabilité du contrevenant sera engagée selon l'article 1384 du code civil si les dépôts sauvages venaient à causer un dommage à un tiers.

LE FEU : les écobuages sont interdits par arrêté préfectoral sauf cas agricole et exceptionnel (voir renseignements en mairie).

URBANISME :

Les travaux sont soumis à une déclaration en mairie :

- Permis de construire
- Déclaration préalable (jusqu'à 20 m²)
- Certificat d'urbanisme pour s'informer de la constructibilité d'un terrain
- Permission de voirie pour obtenir un accès sur une voie publique
- Arrêté d'alignement, en bordure d'une voie publique

LA VITESSE est réglementée, merci de respecter ces limitations pour la sécurité de nos piétons.



PAINTBALL ADULTE / JEUNE
ARCHERY BATTLE
LASERTAG
EN FORÊT

La Forêt de l'Aventure
dès 2 ans

ARDECHE
BIO PAINTBALL

La Forêt de l'Aventure
Expédition dans les arbres

NOUVEAUTÉS :
Parcours spécial tyroliennes
(7 tyroliennes d'affilée)
Parcours Bambi (19 ateliers)
pour les 2-6 ans

Le Bungee Catapulte
saut à l'élastique inversé
qui vous propulse
à la cime des arbres

dès 5 ans

04 75 89 09 09
06 23 75 49 40
www.ardecche-aventure.com www.ardecche-paintball.com
Route de Largentière RD 5 - 07380 JAUJAC

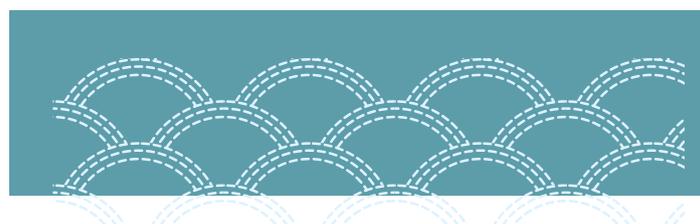
LES CHIENS : leur divagation est interdite sur le territoire communal. Les propriétaires de chiens doivent tenir leurs animaux en laisse sur la voie publique. Même accompagnés et tenus en laisse, les chiens doivent être munis d'un collier portant le nom et le domicile du propriétaire.

Il est interdit d'abandonner sur la voie publique les détritiques d'origine animale. Chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal par tout moyen approprié.



LES HAIES : Les articles 671, 672 et 673 du code civil mentionnent que chacun est tenu d'entretenir les haies clôturant sa propriété. Il faudra que les arbres et arbustes soient plantés à une distance minimale de 0,50 mètre si leur hauteur ne dépasse pas 2 mètres ; au-delà de cette hauteur, ils devront être plantés à une distance minimale de 2 mètres des limites de propriété.

Les arbres seront taillés pour ne pas déborder sur la voie publique, ne pas toucher les fils électriques ou téléphoniques longeant sa propriété, ne pas cacher les panneaux indicateurs.



AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

GEO-SIAPP
www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 212 / 07204 Aubenas
Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

SÉANCE DU VENDREDI 23 FÉVRIER 2018

1) Elargissement entrée voie communale La Grange

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition à l'euro symbolique de 30 m² de terrain du consorts MAZE pour réaliser une entrée conforme à la réglementation sur la voie communale N°11 de La Grange (carrefour avec la RD 5).

2) Modifications tarifs locations maison-appartement

Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer de la Maison de la Fasille (90 route de la Chareyre) à 620 euros par mois et le loyer de l'appartement F4 (497 route du village) à 530 euros par mois.

3) Demande de subventions pour travaux d'économie d'énergie salle polyvalente

Le Conseil Municipal approuve les demandes de subventions concernant les travaux de rénovation thermique de la salle polyvalente pour permettre la mise en place d'un système réversible de pompe à chaleur de type chauffage/clim.

4) Demande de subventions pour cheminement piéton RD 5

Le Conseil Municipal approuve les demandes de subventions concernant le dossier de cheminement piéton au quartier les Plots/l'Echelette, le long de la RD 5, pour un montant estimatif de 79 404 euros.

5) Convention centre de gestion pour les dossiers CNRACL

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRACL, IRCANTEC et RAFP par le Centre De Gestion de l'Ardèche.

6) Projet lotissement quartier Réjus

Le Conseil Municipal approuve le principe de discussion avec les propriétaires d'un terrain constructible d'environ 1,3 hectares qui pourrait voir la réalisation d'un petit lotissement pour 6 à 8 maisons individuelles.

SÉANCE DU VENDREDI 06 AVRIL 2018

1) Vote des trois taxes directes locales 2018

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes directes locales pour 2018 :

	TAUX 2018 COMMUNE (identique aux taux 2016 et 2017)
Taxes d'habitation	6,84 %
Taxes foncières (bâti)	13,78 %
Taxes foncières (non-bâti)	76,14 %

2) Vote compte de gestion 2017 - compte administratif 2017 - affectation du résultat

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 totalement conforme avec le compte de gestion 2017 pointé par la perception de Thueyts (voir détails page 11 du présent Petit Fabrassou) et présentant un excédent de fonctionnement de 58 199,99 euros qui sera reporté sur le budget 2018 de la commune.

3) Vote des subventions aux associations 2018

Monsieur le maire donne lecture des propositions 2018 de subventions aux associations :

- ACCA de Fabras : 170,00 €
- Association Drailles et Calades : 810,00 €
- Association COLETTE BONZO : 450,00 €
- SPA - Lavilledieu : 425,00 €
- Fondation du Patrimoine : 55,00 €
- Conseil national des villes et villages fleuris : 90,00 €

MAÇONNERIE PIERRES	 FABIEN BERTRAND	CARRELAGE TOITURE
SARL Fabien BERTRAND		
15, calade de La Chareyre 07380 Fabras	Tel : 06 25 30 81 31	Mail : sarl.fbertrand@orange.fr
Site Web : www.sarl-fbertrandjimdo.com		

<p>Nicolas CHABANIS Diagnostiqueur Immobilier</p> <hr/> <p>DPE - Electricité - Gaz - Amiante Plomb - Termites - ERNMT Loi Carrez/Boutin Assainissement non collectif</p>	 <p>Diag07</p>
	<p>☎ : 06 38 04 94 08 ✉ : contact@diag07.fr 🌐 : www.diag07.fr</p>

4) Vote du budget primitif 2018

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2018 avec reprise des résultats 2017, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à (voir détail en page 11) :

- en section fonctionnement : 384 918,00 €
- en section investissement : 1 105 369,00 €

5) Rénovation thermique salle polyvalente : demande de subvention DETR/DSIL et CD07

En complément des travaux d'isolation déjà réalisés notamment sur la partie centre aéré (petite salle des associations), le Conseil Municipal approuve les travaux de rénovation thermique de la salle polyvalente prévoyant la mise en place d'un nouveau système de chauffage de type pompe à chaleur réversible (chauffage l'hiver et climatisation l'été) afin de remplacer le système actuel au gaz devenant coûteux et vieillissant, et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2018 et du CD07.

6) Accessibilité ERP : demande de subvention DETR/ DSIL 2018

Le Conseil Municipal approuve les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des établissements recevant du public (Mairie, salle polyvalente et église), conformément à la loi du 11 février 2005 et à la demande de la préfecture, suite au diagnostic réalisé, pour un montant de 23 088 euros HT et sollicite les subventions de l'Etat sur ce dossier.

7) Projet restaurant : demande de subvention DETR 2018 et assujettissement à la TVA

Le Conseil Municipal approuve le dossier de création d'un restaurant de type "Bistrot de Pays" pour un montant prévisionnel de 360 000 euros HT, autorise le dépôt d'un permis de construire, les demandes de subventions auprès de la Région, le Département, l'Etat et la communauté de communes et approuve l'assujettissement à la TVA de cette opération (afin de récupérer la TVA) avec signature ensuite d'un bail commercial avec les futurs exploitants.

8) Cheminement piéton : demande de subvention DETR 2018 et CD07

Le Conseil Municipal approuve le dossier d'aménagement d'un chemin piéton sécurisé (voie douce) au quartier des plots et de l'Echelette, le long de la RD 5, pour un montant estimatif de 79 404 euros HT avec demande de subventions de l'Etat et du Département de l'Ardèche.

9) Centrale photovoltaïque toiture salle polyvalente : demande de subvention Région et DSIL 2018

Le Conseil Municipal approuve la réalisation d'une « Centrale photovoltaïque » sur les toitures de la salle polyvalente, pour une puissance installée d'environ 32 KWc et sollicite l'aide financière de l'Etat (Dotation de Soutien à l'Investissement public Local) DSIL 2018 et de la Région. Un contrat de vente de cette électricité produite sera signé avec Enedis permettant un gain pour la commune d'environ 4500 euros par an garantis pendant 20 ans).

10) Demande d'aide au Département pour le déneigement 2017/2018

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental de l'Ardèche pour l'aide annuelle au déneigement des voiries communales pour l'hiver 2017/2018.

SÉANCE DU MERCREDI 20 JUIN 2018

1) Ouverture ligne de trésorerie - Décision modificative n°1 au budget primitif 2018

Le Conseil Municipal autorise le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne pour permettre des avances de trésorerie en attendant le versement des subventions à la commune.

2) Adhésion au service "RGPD" du Syndicat Intercommunal A.GE.D.I

Le Conseil Municipal approuve la signature de la convention de mutualisation avec le Syndicat Intercommunal A.GE.D.I. concernant la sécurité et la protection des données à caractère personnel conformément à la nouvelle loi.

SÉANCE DU VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

1) Attribution des marchés de travaux pour la réalisation du Bistrot de pays

Après consultation règlementaire et avis de publicité pour 9 lots, le Conseil Municipal décide d'attribuer les lots de travaux pour un montant total de 368 761,02 euros HT (y compris options retenues) avec démarrage des travaux au 15 novembre 2018 et réception de chantier fin avril 2019. Le Conseil retient la réalisation en ossature/structure bois dans le cadre de la filière bois de l'Ardèche.

2) Bail commercial pour le Bistrot de pays

Après appel à candidature lancé en septembre, le Conseil Municipal décide d'établir un bail commercial avec la candidature qui sera retenue à l'issue des entretiens prévus avec les meilleurs dossiers déposés, afin de pouvoir signer avec le ou les futurs exploitants avant la fin de l'année 2018.

3) Tarif de location salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2019

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location de la salle polyvalente à partir du 1^{er} janvier 2019 (voir détail en page 3 "Zoom sur"... du présent bulletin).

4) Convention de servitude avec ENEDIS

Le Conseil Municipal accepte la signature d'une convention de servitudes présentée par ENEDIS pour la mise en place d'un transformateur au quartier Echelette permettant le branchement du boulo-drome et des panneaux photovoltaïques de la toiture.

5) Décisions modificatives au budget primitif 2018

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2018, le Conseil Municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

EUROVIA VINCI Et sa filiale Génie-Civil **JOUANNY** **ardeche@eurovia.com**
Tel : 04 75 89 81 70



Terrassements
Assainissement
Travaux routiers
Aménagements de plateforme
Parkings

25, Chemin de Saint-Pierre
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud - BP 20171
07202 AUBENAS CEDEX

S.A.R.L. Michel JAUFFRE
Le Courtiol - 07450 ST PIERRE DE COLOMBIER

Maçonnerie - Charpente
Couverture - Terrassement
Travaux Publics - Rénovation

Tél. 04 75 94 53 73 - Port. 06 80 95 19 63
Email : michel.jauffre@orange.fr

www.Ardechimmo.com

AGENCE
Pierre-François

07380 LALEVADE D'ARDECHE
Tel 04 75 38 09 74 ou 06 78 62 64 85

L'Art des choix en Granulats

S. A **A. D. C. E. G.**

• CARRIERE • TRAVAUX PUBLICS & PRIVES •
• DEMOLITIONS • TRANSPORTS • GOUDRONNAGE

515, rue des Tavelles
07170 LAVILLEDIEU

Tél. Bureau 04 75 94 39 52
Portable 06 85 52 30 64
Fax 04 75 94 38 48

CHAREYRE & Fils Voitures Climatisées

* Ambulances - V.S.L. - Taxis - Pompes Funèbres

755 Route de la Plaine **07380 PONT DE LABEAUME**
☎ **04 75 94 16 00**

franceRurale cultiver sa nature

JARDIN - VÊTEMENTS
ELEVAGE - BRICOLAGE
Cave à vins - Produits régionaux

Pontier & fils 07380 Prades
Tél. 04 75 38 01 25

Ets BEAUME
Scierie et négoce de bois

Depuis 1850

le bois notre passion

Tél. 04 75 35 25 95 www.beaume-bois.com Fax 04 75 35 39 88

ALENSYS
géothermie d'avenir

GEOTHERMIE - AEROTHERMIE - SOLAIRE - CLIMATISATION

Denis JELIN
06 30 96 68 41

80 chemin de Chance
ZI Lucien Auzas
07170 LAVILLEDIEU

Tél. 04 75 38 77 39
www.alensys.fr

Compte administratif 2017

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	52 386,40	Résultat reporté - 2016	101 410,07	Résultat reporté 2016	124 621,33	Subventions d'investissement	6 442,00
		Produits des services et ventes divers	37 241,75	Immobilisations incorporées	2 220,00		
Charges de personnel	92 616,70	Impôts et taxes	91 871,82	Subvention équipement versée (fds concours CDC)	12 257,39	Emprunts et dettes assimilés	0,00
				Immobilisations corporelles	98 630,79		
Autres produits	30 407,00	Atténuations de charges (rembours s/salaires)	6 619,76	Immobilisations incorporelles		Dotations fonds divers et réserves	24 914,06
				Emprunts	53 057,33		
Autres charges de gestion courante	22 509,02	Dotations, subventions et participations	123 279,82	Dotations		Dépôt et caution	0,00
					Charges financières		
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	2 702,23				
Opération ordre	1 109,18	Travaux en régie	8 210,73	Travaux en régie	8 210,73	Opération ordre	1 109,18
TOTAL DEPENSES	224 870,19	TOTAL RECETTES	438 634,18	TOTAL DEPENSES	298 997,57	TOTAL RECETTES	163 226,57
Résultat de clôture			213 763,99	Résultat de clôture	135 771,00		
				Reste à réaliser	62 247,00	Reste à réaliser	42 454,00
Résultat de clôture avec reste à réaliser			213 763,99	Résultat de clôture avec reste à réaliser	155 564,00		

Budget primitif 2018

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	59 720,00	Résultat reporté - 2017	58 199,99	Résultat reporté 2017	135 771,00	Subventions d'investissement	373 283,00
		Produits des services et ventes divers	37 259,01	Immobilisations incorporées			
Charges de personnel	87 140,00	Impôts et taxes	82 808,00	Immobilisations corporelles/ et encours	793 035,00	Emprunts et dettes assimilées	323 268,00
				Subvention d'équipement			
Autres charges de gestion courante	35 550,00	Dotations, subventions et participations	129 391,00	Fonds divers		Cautions logements	1 225,00
					Atténuation de produit (FNGIR)		
Charges financières	24 700,00	Atténuations de charges		Emprunts	66 870,00	Produits de cessions	
			Charges exceptionnelles		Produits financiers		Dot. fonds divers et réserves
Dépenses imprévues	8 401,00	Produits Exceptionnels	260,00	Dépenses imprévues	0,00	Affectation résultat	155 564,00
Virement à la section investissement	137 000,00	Travaux en régie	10 000,00	Reste à réaliser	62 247,00	Reste à réaliser	42 454,00
						Virement de la section de fonctionnement	137 000,00
Opération d'ordre	2 000,00			Opérations patrimoniales	37 446,00	Opération d'ordre	2 000,00
						Opérations patrimoniales	37 446,00
TOTAL DEPENSES	384 918,00	TOTAL RECETTES	384 918,00	TOTAL DEPENSES	1 105 369,00	TOTAL RECETTES	1 105 369,00

Année *fa*ste au Château du Pin

De l'eau ! De l'eau ! Encore de l'eau ! Et des cochons, des roses (pas les cochons, les fleurs),
des écorces précieuses, des mascarades fastueuses !...

On trouve tout cela à Fabras et dans les jardins, le château du Pin. Procédons par ordre.

L'eau coule de source(s), c'est bien connu. Même en période de sécheresse celles des Hivières, des Soulhets, du Pont-de-Fabras, du Pin, du Village, des Champeaux (entre autres) ne tarissent jamais. Bichonnées de génération en génération elles sont gardiennes de secrets, de travail, de mémoire... Filons maintenant à l'île de La Réunion : deux jeunes plasticiennes parisiennes, Julia Borderie et Eloïse Le Gallo y travaillent en 2017 sur le thème de l'eau et du volcanisme. Une résidence qui trouvent sa suite naturelle au printemps dans... l'Ardèche des Sources et des Volcans. Dans le cadre des « Echappées » initiées par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, et en partenariat avec la Galerie / Espace d'art contemporain du Théâtre de Privas, Eloïse et Julia rencontrent notamment des Fabrassous : Yves Blacher, Claudette Chambouleyron, Jean-Luc Durand, Roland Gelly, Nicole Gontier, Michel Mouraret, Emile et Henria Reynier. Ensemble, ils évoquent leurs sources (filmées à la caméra sub-aquatique !) encloses dans les jardins, les terrasses... Des dialogues qui donnent naissance à « Source-moi », une vidéo projetée dans la prison du château et des moulages en terre cuite de ces sources, exposés au Théâtre de Privas et dans la Salle des Gardes du Pin. En octobre, des ateliers sur la même thématique réunissent des habitants de la commune, pour concocter des cartes postales pas comme les autres ! Dessin, peinture, collages, écriture, avec Françoise Balaÿ, Isabelle Buferne, Marion Dalverny, Jean-Luc Durand, Nicole Gontier, Geneviève Guttierrez, Florence et William Huss, Jacky Mouraret... Et toujours côté volcans, autre « Echappée » avec la magnificence des sculptures céramique du Drômois Luc Rouault, des



Luc Rouault

œuvres plantées sur les faïsses, issues du feu, qui évoquent l'écorce, la souche torturée.

Les cochons ? Parmi une pléiade de 430 tirelires anciennes ou contemporaines (hélas toutes vides !) – un art populaire où la beauté le dispute au naïf, le rigolo à l'évocation de l'Histoire, du traditionnel cochon au Titanic, en passant par le Poilu de 14-18, la pagode indochinoise ou l'écureuil de la Caisse d'Epargne d'Aubenas. Une exposition particulièrement appréciée en avril, par les jeunes du Centre intercommunal de loisirs de Fabras, ravis de fabriquer des... tirelires lors d'ateliers animés par Julie Ramel. Et, début juin par deux classes des écoles primaires publiques des Oliviers (Aubenas) et d'Antraigues.

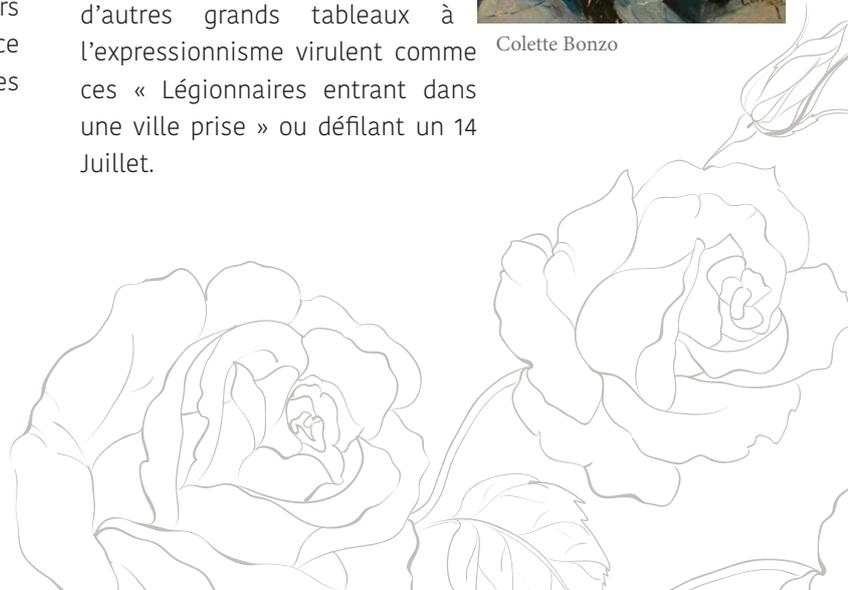


Tirelire 1900



Colette Bonzo

Les roses ? Celles des jardins, par milliers au printemps, et celles peintes par Colette Bonzo, roseraies fantastiques, plus vives que nature – qui accompagnent d'autres grands tableaux à l'expressionnisme virulent comme ces « Légionnaires entrant dans une ville prise » ou défilant un 14 Juillet.





Martine Diersé



Les « Mascarades » ? Une série de sculptures de Martine Diersé, où le grotesque, l'élan vital se conjuguent aux camaïeux somptueux du grès émaillé – personnages en métamorphose enclos dans les glycines, les figuiers. Et, comme en écho, fichées dans les jardins, des reproductions numériques sur bâches de gravures, avec de très étranges et familiers « Habitants du jardin », sangliers et sécateurs en goguette, squelettes en voltige.

Toujours dans la nature, voici les « Jardins secrets partagés », avec les dessins et peintures, (parfois via tablettes numériques) des élèves des collèges et lycées du Sacré-Cœur (Privas) et du collège Front-de-Mer de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) réalisés sous la houlette de leurs professeurs d'art plastique Isabelle Descours, Anne-Marie Rey et Bertille Robin.

Bref, 2018 au Pin est un millésime gouleyant à souhait, dégusté par plus de 800 visiteurs (plus 38% par rapport à 2107 : 60% d'Ardéchois, 34% venus de toute la France, 6% de Hollande, de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse). Un rayonnement souligné

lors de l'inauguration, le 7 juillet, des 23e Estivales par Cédric D'Império, Maire de Fabras et Président de notre communauté de communes, Jérôme Dalverny, Conseiller départemental, Brigitte Bauland, Suppléante de Fabrice Brun, Député de l'Ardèche, Dominique Lardenois, Directeur du Théâtre de Privas et Julia Cistiakova, Directrice artistique de la Galerie du théâtre. Beaucoup d'invités et d'élus ce jour-là, venus parfois de Privas, d'Auvergne ou de Paris, et Sébastien Etienne, Directeur de la Culture pour le Département. Avec à la clef une performance ludique et aquatique de Julia Borderie et d'Eloïse Le Gallo au bassin du Pin.



Le château et les jardins du Pin sont ouverts de mai à novembre pour des visites guidées conviviales qui plaisent à des publics tous azimuts – membres de l'ASLA (Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche) par exemple, ou chercheurs de l'Agence française pour la biodiversité en octobre : universitaires bretons, languedociens ou jardinière du Château de Versailles séduits par les jardins – à l'instar, en juin, de l'association des Jardiniers de la Drôme.

Et, pour les amoureux des livres, les Éditions du Pin ont publié « Fugue », une fiction de Serge Volle ; « Les mots la nuit », suite du Journal de Patrick Combes ; un très bel ouvrage consacré à l'œuvre de Martine Diersé et un autre aux tirelires. Nos éditions ont également participé au Printemps des Poètes d'Antraigues, avec un stand à la Maison Jean Ferrat et des lectures publiques dans tout le village. Un succès.

Enfin, le 15 octobre, le Pin a accueilli, à la demande du Département et du PNR, un séminaire de réflexion regroupant l'ensemble des structures dédiées aux arts plastiques en Ardèche. Une journée close par le finissage de la résidence de Julia et d'Eloïse, en présence de Fabrice Brun, Cédric D'Império, Marie-Françoise Perret, en charge de la Culture au Parc, Cyril Peyramond, Chargé des arts visuels au Département et Julia Cistiakova. Un finissage en beauté avec présentation des cartes postales des Fabrassous et visite nocturne du château.

Cerises sur le gâteau ? Le Ministère de la Culture a renouvelé le label « Jardin remarquable » aux jardins du Pin créés et entretenus par Martine Diersé. Autre label, celui de « Maison du Parc » attribué par le PNR – les employés communaux ont planté en septembre à l'orée du chemin du Pin le panneau qui officialise ce label... Oui, 2018 est bien un cru d'excellence.

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Rappel du contexte :

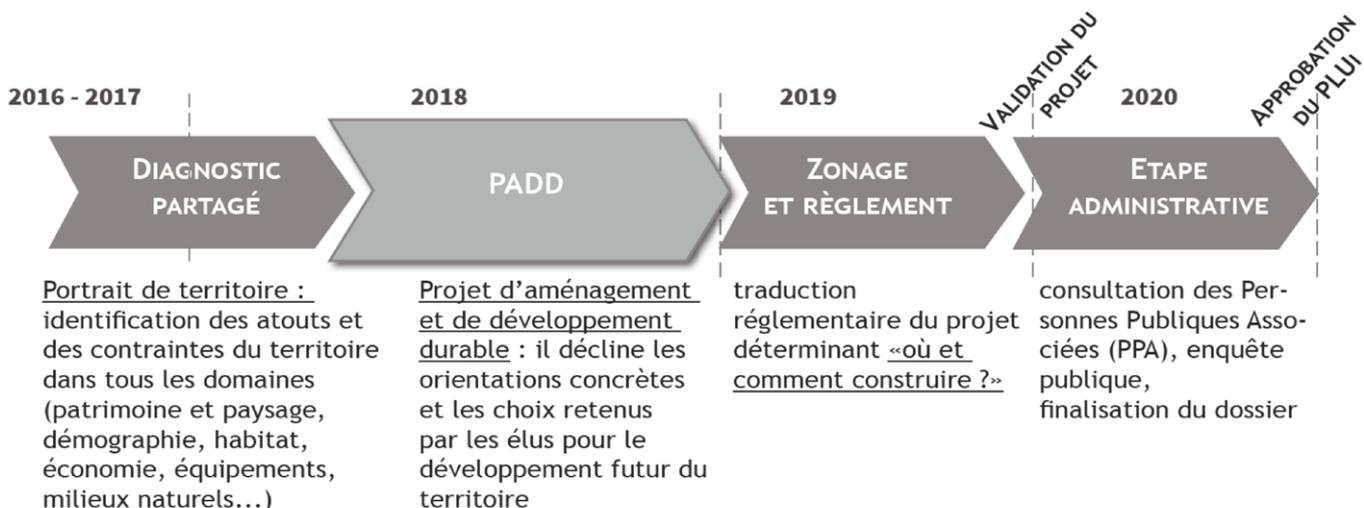
Fin 2015, les élus de la communauté de communes se dotaient de la compétence urbanisme puis prescrivaient le PLUi fixant les objectifs suivants :

- Maintenir et accueillir des habitants dans un environnement de qualité
- Favoriser un développement économique basé sur les qualités spécifiques du territoire
- Préserver et valoriser les ressources locales (naturelles, agricoles, bâties, paysagères) en tant que socle du développement de la communauté de communes et éléments majeurs d'attractivité.

Le PLUi sera le document cadre établissant les orientations pour le développement et l'aménagement de l'intercommunalité à l'horizon de 10-15 ans sur la base du projet politique :

- Il fixera les règles d'urbanisme permettant de mettre en œuvre le projet de territoire, remplaçant les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (POS, PLU, carte communale...).
- Il devra répondre aux objectifs de développement du territoire tout en préservant la biodiversité, les paysages et le cadre de vie.

Suivez la procédure... planning prévisionnel



⇒ Retrouvez le diagnostic (version provisoire du 27/09/2018) et suivez la procédure sur le site Internet de la communauté de communes : www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/

Où en sommes-nous ?

Une grande étape pour la construction du document d'urbanisme du territoire a été réalisée : celle de l'écriture du diagnostic partagé et de l'identification des grands enjeux. Cet état des lieux a permis de dégager et d'expliquer les enjeux territoriaux de développement et d'aménagement à l'échelle de la CdC Ardèche des Sources et Volcans. Il apporte aux élus de la commission PLUi tous les éléments d'appréciation sur l'évolution du territoire passée et celle projetée : identification des



atouts et des contraintes du territoire dans tous les domaines (patrimoine et paysage, démographie, habitat, économie, équipements, milieux naturels...).

Ce diagnostic a été présenté à l'ensemble des élus des 16 communes, aux partenaires et aux habitants lors d'une réunion publique, réunissant plus d'une centaine de personnes. Un temps d'échange portant sur la thématique agricole a également été organisé, mobilisant une cinquantaine d'agriculteurs, représentants de la profession, partenaires, et élus des 16 communes.

Partant de ce diagnostic et des enjeux partagés, la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a démarré cet automne. Le PADD décline les orientations concrètes et les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire. L'objectif poursuivi est de débattre du PADD cet hiver pour réserver l'année 2019 à l'élaboration du règlement afin de valider le projet fin 2019.



Pour toute contribution, questions ou remarques...

- un registre de concertation est mis à disposition du public dans les locaux de la communauté de communes
- courriel : plui@ardechedessourcesetvolcans.com
- adresse postale : CDC Ardèche des Sources et Volcans
12 rue du Pouget, Château de Blou, 07330 Thueyts
- téléphone : 04 75 89 01 48

LARGIER TECHNOLOGIE
chauffage - climatisation - plomberie
maintenance et installation

7, rue du Voltour - BP 100
07600 Vals-Les-Bains

Tél. 04 75 37 42 29
contact@largier-technologie.fr
www.largier-technologie.fr

BOUCHERIE CHARCUTERIE ATHOGIENNE
Produits naturels de fabrication artisanale

SARL MICHEL
07330 THUEYTS
TÉL 04 75 93 67 41

SPECIALITÉS :
Jambons crus, Saucissons
Saucisses fraîches
Maoche, Tripes, Pâtés

Dépôts :

Thueyts
Tél. 04 75 36 40 06

Pont-de-Labeaume
Tél. 04 75 38 05 10

Aubenas
Tél. 04 75 89 14 21

Rosières
Tél. 04 75 36 58 30

Siège social :
Lalevade-d'Ardèche
Tél. 04 75 38 01 16

Gedimat
Ets Cayreyre

SAEP Travaux Publics et Particuliers
Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Graves émulsion
- Recyclage de matériaux

12 route de Montélimar - BP 80105
07202 AUBENAS Cedex
Tél : 04 75 93 02 47 - Fax : 04 75 93 45 85
Email : satp07@satp07.fr

Le Coin des assos

Association DRAILLES ET CALADES Succès pour Drailles et Calades

L'Assemblée générale de Drailles et Calades s'est déroulée le 12 octobre.

Mission accomplie pour Drailles et Calades en 2018, grâce à une implication toujours aussi importante des adhérents qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour débroussailler et entretenir nos beaux chemins. Félicitations à tous.

Nos randonnées c'est aussi un moment convivial où l'on peut partager la galette des rois, les crêpes, ou encore les châtaignes et bien sûr le verre de l'amitié.

Drailles et Calades assure donc un lien social entre les habitants de Fabras. Deux manifestations et deux ressentis différents, le réveillon de la St Sylvestre avec très peu de Fabrassous et un grand succès pour la journée



festive de l'association. Au programme vide-grenier, super rando bombine d'Alain et concours de pétanque que du bonheur. Encore de jolis succès à l'actif de D&C et surtout de ses adhérents dont le nombre est en légère hausse cette année, inscrivez-vous, il reste des places pour des balades des rencontres et des moments conviviaux.

À bientôt sur nos chemins.

Week-end à Monastier-sur-Gazeille

Comme chaque année Drailles et Calades a proposé à ses adhérents en juin un week-end à la fois sportif et aussi de détente sur le thème de la bonne humeur. Le choix s'est porté cette année sur 3 randos situées en Ardèche et en Haute-Loire. La première le samedi matin sur Rieutord avec le « chemin de partage », puis l'après-midi « le rocher d'Arlempdes ».

Le dimanche matin fut marqué par « le tour du mont » à Monastier histoire de terminer parmi les genêts et... sous le soleil. Il faut souligner la qualité de l'hébergement au camping de l'Estela avec ses jolis chalets en bois. Le dimanche midi un excellent repas fut servi au restaurant le Provence où plusieurs adhérents sont venus rejoindre le groupe. Pour terminer cette journée en beauté le groupe s'est retrouvé en classe avec la visite du musée de l'école.



Ce fut une véritable plongée dans les années cinquante et les randonneurs ont pu enfiler la blouse dans une franche rigolade !



Merci à Drailles et Calades pour la parfaite organisation de ce week-end.



Journée de fête pour Drailles et Calades

La journée festive organisée par l'association le dimanche 2 septembre a remporté un très vif succès avec ses différentes activités tout au long la journée. Tout d'abord la rando du matin avec la visite commentée de l'église de Niègles alliant ainsi le sport et la culture, puis le grand moment avec la savoureuse bombine selon la recette d'Alain Chambouleyron. Beaucoup ont apprécié ce plat régional et tellement chaleureux. 110 personnes ont

participé dans le parc à ce repas convivial. Enfin ce fut le concours de pétanque avec 34 équipes inscrites et 4 heureux gagnants. Sans oublier le vide grenier présent toute la journée pour les flâneurs.

Merci à Drailles et Calades et ses bénévoles pour la réussite de cette journée distrayante.



Association LES CHEVEUX D'ARGENT

Message du Président

Plusieurs moments festifs sont venus agrémenter nos séances mensuelles habituelles.

Le repas « daube » du 25 mars, organisé par l'association, qui a permis d'engranger quelques euros de plus dans notre saine trésorerie. Le repas de fin de saison s'est déroulé le mercredi 23 mai en montagne. Je n'ai pu assister à ce joyeux repas, mais je sais qu'il a donné lieu à de solides coups de fourchette des adhérents à défaut de parcourir le cratère. Peut-être pas des muscles de



vingt ans mais des cheveux de moins en moins blanchis. Ce n'est donc pas étonnant que beaucoup souhaiteraient avec raison un rajeunissement du nom de notre association. Il n'y a que ce foutu président qui se fait remarquer par ses absences répétées. Assurez la relève, ami(e)s Fabrassous ! Le message est lancé !

Gilbert Renou



23 mai repas festif

Avec l'arrivée des beaux jours, l'association des cheveux d'argent a suspendu ses activités pour la période estivale. Le président Gilbert Renou peut être satisfait du succès de la saison passée - voir l'article sur l'AG.



Comme chaque année, le point d'orgue de la saison fut le repas festif et gustatif qui traditionnellement clot les activités. C'est au pub du volcan au Pal de Saint Cirgues en Montagne que les agapes se sont déroulées. Le restaurant labellisé "bistrot de pays" a servi un repas excellent... à la montagne par un air vivifiant.

Les trente convives ont bien profité de ces moments chaleureux et de grande convivialité. Claudette Chambouleyron remercia tous les participants de leur présence.



Le Coin du CCAS

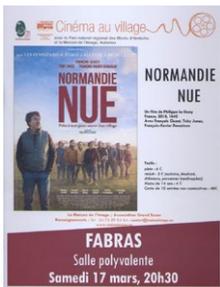
Excellente ambiance pour le repas des aînés

Le traditionnel et très attendu repas de fin d'année s'est déroulé dans la salle polyvalente le dimanche 9 décembre. L'occasion pour les anciens de se retrouver dans cette ambiance magique de fin d'année.

Cédric d'Império n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue aux convives en rappelant en quelques phrases les événements importants de l'année écoulée mais aussi les projets pour l'année à venir. Une soixantaine de personnes, y compris les accompagnants, a participé à ces agapes fort bien organisées par le traiteur Reynaud d'Aubenas. Ces instants passés autour de la table restent bien sûr des moments forts d'échanges et de convivialité très prisés par les Fabrassous. L'animation quant à elle fut assurée par le groupe "Paçrel" composé de plusieurs musiciens et une chanteuse qui nous ont fait revisiter



la belle chanson française et... africaine au grand plaisir de l'assistance. De plus le groupe est de Fabras ! Chacun a pu se quitter le cœur content. Merci au CCAS et aux bénévoles pour l'organisation de cette journée réussie. Les plus de 75 ans, ne pouvant se rendre au repas, auront droit au colis.



Cinéma au village

Le samedi 17 mars la Maison de l'Image d'Aubenas, nous proposait un film grand public mais néanmoins de qualité comme nous en avons l'habitude. Cette fois à Fabras ce fut la projection du film de Philippe Le Guay sur la condition des villages ruraux et des contraintes européennes "Normandie nue". Que faire pour sauver le village pris dans la tourmente et cette satanée conjoncture ? La solution viendra certainement d'un photographe célèbre qui proposera une photo des gens du village où tout le monde est... à poil dans un champ normand.

L'assistance a bien apprécié ce film souriant très bien interprété par François Cluzet. Une transposition sur d'autres villages, même ardéchois, ne serait que purement fortuite. Rappelons que cette projection s'inscrit dans le cadre de l'opération "Cinéma au village".

La fête d'été du CCAS

Assurément la fête d'été organisée par le CCAS et la municipalité reste le moment le plus attendu de l'année et ce samedi 4 août fut un bon cru. Malgré la chaleur qui régnait ce jour-là, le concours de pétanque a été très acharné avec ses 25 doublettes en compétition.



L'apéro arriva fort à point pour se désaltérer et connut bien sûr un vif succès dans une ambiance pleine de rires et plaisanteries. Puis ce fut un autre moment fort avec la dégustation du couscous préparé par le traiteur de Lavilledieu. Pas moins de 150 convives ont participé à ce repas très apprécié. Enfin la soirée fut marquée par le tirage du jeu du calendrier puis par la soirée très animée du DJ Volle.

Merci au CCAS, à la municipalité et aux bénévoles pour l'organisation de ces moments très agréables. Merci aussi à tous les généreux donateurs pour les pognes vendues la veille.

Rock'n Rouge, ça décoiffe

Calamity Crash la slameuse et Julien Rosa le pianiste se sont produits sur la scène de la salle polyvalente le samedi 28 avril devant une quarantaine de spectateurs. Chap'ron rouge et son complice ont déjoué le conte de Perrault en apportant une touche résolument moderne, avec des thèmes très actuels où l'on doit s'adapter à un monde sans fée ni magie. Calamity Crash est surprenante dans un rôle qui demande beaucoup d'énergie. Elle vit avec conviction une douzaine de situations. Une belle prestation et un bon moment pour l'assistance ravie d'être embarquée dans ce monde.





Naissances

Kiran
Bauwens



Kiran BAUWENS, né le 15 avril 2018
à FABRAS de Charlotte ANULLIERO et Jérémie BAUWENS, route de la Chareyre

Gemma BETTINELLI, née le 2 décembre 2018
à FABRAS de Marion BETTINELLI et Quentin FARINA, le village

Gemma
Bettinelli



Mariage

Samuel MEURGER et Barbara DELROCQ, l'Estival, le 18 août 2018

Parrainage civil

Lubin TAULEIGNE DESPLANCQUES, le village, le 23 juin 2018

Tao BONNETON VALETTE, route de Combechaude, le 15 septembre 2018



Tao Bonneton
Valette



Lubin Tauleigne
Desplancques

Décès

Fernand BERTRAND, 86 ans, Le Bosc,
décédé le 22 juin 2018

René DELIERE, 80 ans, Mas Bastide,
décédé le 3 octobre 2018

Aline VIGNEAU, 59 ans, Les Soulhets,
décédée le 18 décembre 2018

Nous transmettons toutes nos condoléances aux familles.

Associations
de la commune :

BOULODROME ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS

Nouvelle association intercommunale créée pour la gestion du boudrome.

Président : Thierry AUREL
Trésorier : Mickaël LEYNAUD
Secrétaire : Angélique ASTIER

LES CHEVEUX D'ARGENT

Organise le 2^{ème} mercredi du mois une rencontre des personnes au foyer avec divers jeux de société et goûter.

Président : Gilbert RENOUE
Vice-Présidente : Arlette MOULIN-GALIA
Trésorière : Claudette CHAMBOULEYRON-BRUN
Secrétaire : Claudine BRIOUDE

DRAILLES ET CALADES

Entretien des sentiers de randonnées. Organisation de randonnées.

Co-Présidents : Guy FARGIER et Claudette CHAMBOULEYRON BRUN
Trésorière : Dany RADENAC
Trésorier adjoint : Jean-Luc DURAND
Secrétaire : Odile RIVIERE
Secrétaire adjoint : Jean BONNEFOI

ASSOCIATION DE CHASSE (ACCA)

Président : Jean-Paul POURRET
Trésorier : Jhonny POURRET
Secrétaire : Samuel BRIOUDE

DES PIERRES ET DES LIENS

Encourager et soutenir la rénovation de l'église de Fabras. Valoriser le patrimoine et le faire connaître. Organiser des événements culturels.

Président : Jean-Luc DURAND
Trésorier : Jean-Paul ANDREUX
Secrétaire : Martine DIERSE
Site : despierresetdesliens.kazeo.com

ASSOCIATION COLETTE BONZO

Propose des animations culturelles au Château du Pin.

Président : Christian BONTZOLAKIS
contact@chateaudupin
site internet : www.chateaudupin.org

RAPPEL

Cartes d'identité et passeport :

demande uniquement dans les mairies équipées :
pour notre secteur THUEYTS, VALS-LES-BAINS, ou AUBENAS

Depuis novembre 2017, la totalité des démarches liées aux certificat d'immatriculation (carte grise) et permis de conduire sont effectuées sur internet.

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ou à la MSAP de THUEYTS (derrière la mairie).

La Maison de Services au Public (MSAP) de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans permet un accompagnement personnalisé pour faciliter vos démarches de la vie au quotidien avec les administrations et les organismes publics.

Adresse : 11 rue Pouget - 07330 Thueyts
Tél. : 04 75 39 75 33 / Mail : msap-thueyts@inforoutes.fr

FABRAS EN CHIFFRES :

Superficie : 752 ha • Altitude : 460 m
Population : 414 habitants (chiffre INSEE au 01/01/2019)

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tél : 04 75 94 10 76 • Email : fabras@wanadoo.fr
Site internet : www.fabras.com

OUVERT AU PUBLIC :

Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

PERMANENCE DU MAIRE :

Mardi matin de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous

ORDURES MÉNAGÈRES :

LA COLLECTE DE LA POUCELLE JAUNE (couverture jaune) a lieu tous les 15 jours les jeudis en point de regroupement.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

NON-RECYCLABLES (couverture marron) a lieu 1 fois par semaine en basse saison et 2 fois par semaine l'été en point de regroupement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inscription obligatoire à la communauté de communes

04 75 89 01 48 ou www.ardechedessourcesetvolcans.com

Collecte limitée à 2/3 encombrants par inscription et réservée aux personnes ne possédant pas de véhicule, personnes âgées... etc.

Nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit et illimité à la déchetterie de Labégude du lundi au samedi inclus de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

PLATEFORME VÉGÉTAUX/DÉBLAIS/GRAVATS INERTES de

l'Echelette (à côté caserne des pompiers) :

- du 1^{er} avril au 31 octobre : mercredi et samedi de 15h à 18h

- du 1^{er} novembre au 31 mars : mercredi et samedi de 14h à 17h

CENTRE AÉRÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS

Il fonctionne durant les vacances scolaires et le mercredi dans les locaux de la salle polyvalente de FABRAS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

04 75 37 30 12 ou 06 14 66 80 00

par mail centre.de.loisirs@ardechedessourcesetvolcans.com

LES COMMERCES AMBULANTS SUR NOTRE COMMUNE

- le jeudi vers 11h30, au village, Boucherie MICHEL de Thueyts,
 - le mercredi à partir de 16h, à l'Echelette, Barth Pizza,
 - le jeudi à 11h, le village, Boulangerie ALLEGRE de Lalevade
 - le mercredi à 12h/12h30, le village (et hameaux) Epicerie itinérante de Thierry TAULEIGNE, Tél 06 07 27 44 91
- Merci de leur réserver votre meilleur accueil et merci à eux pour leur présence sur notre commune.

ELECTIONS EUROPEENNES :

26 MAI 2019

Vœux du Maire : dimanche 13 janvier à 11h30
à la salle polyvalente de FABRAS

FABRAS EN DIRECT :

Pour retrouver les dernières informations et manifestations :

www.fabras.com

Et pour recevoir la newsletter de FABRAS INFO, veuillez

transmettre votre adresse internet à : fabras@wanadoo.fr